

# REPUBLIQUE DU TOGO

*Travail - Liberté - Patrie*

-----

## COMMUNICATION DU TOGO

### **65<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTON (CCIC)**

-----  
*Goiânia - Brasil*

*Du 11 au 15 septembre 2006*

## **PREAMBULE**

La délégation togolaise est très honorée de participer officiellement à la 65<sup>ème</sup> réunion plénière du Comité Consultatif International du Coton (CCIC). Elle saisit l'occasion qui lui est offerte pour remercier au nom du Gouvernement du Togo, les membres de la Commission Permanente, en particulier le Président, le Secrétaire Exécutif du Comité, le Gouvernement du Brésil pour l'invitation faite à notre pays pour prendre part aux travaux de cette 65ème réunion plénière.

Elle félicite le Comité préparatoire pour la parfaite organisation de ces travaux et se réjouit déjà que de ces travaux sortiront des orientations qui pourront participer efficacement au développement de nos filières cotonnières qui traversent aujourd'hui une crise sans précédent.

## ***RESUME***

*Le Togo par sa situation géographique, ses ressources humaines et son potentiel économique occupe une place stratégique en Afrique de l'Ouest. D'une superficie de 57.000 km<sup>2</sup>, il compte environ 5 millions d'habitants avec un rythme de croissance d'environ 3 % par an. Bien que disposant de richesses dans le domaine minier dont la plus importante est le phosphate, le Togo est un pays essentiellement agricole.*

*Du fait que la plus grande partie de la population défavorisée du pays vit dans les zones rurales, l'objectif global que vise le développement de la culture cotonnière est d'améliorer et de valoriser la production de coton-graine sur toute l'étendue du territoire national. Le but visé est de contribuer à l'amélioration des revenus et à la réduction de la pauvreté dans ces zones*

*Principale locomotive des cultures vivrières, le coton permet à ces dernières de se développer par le financement de l'achat d'engrais vivriers, le bénéfice de l'arrière effet des engrais coton et l'utilisation de la Culture attelée. Il est également démontré que les producteurs de coton sont parmi les plus performants en production vivrière grâce à la maîtrise des thèmes techniques.*

*Parmi les pays africains, le Togo est l'un des tous premiers à s'engager dans la production du coton. En effet, les premières exportations remontent à 1902 avec à peine 15 tonnes. La production cotonnière togolaise a connu une progression impressionnante depuis une vingtaine d'années passant de 4.516 tonnes en 1978 à 174.000 tonnes en 2004/2005, après avoir atteint la plus haute performance, 187.703 tonnes en 1998/1999. Elle a considérablement chuté en 2005/2006 pour ne s'établir qu'à 65.000 tonnes, un niveau jamais atteint depuis les quinze dernières années.*

*Cette contre performance est essentiellement due à une mauvaise pluviométrie, un découragement des producteurs dû au retard persistant dans le versement de leurs revenus coton et la lenteur dans l'évacuation de leur coton-graine 2004/2005.*

*La culture cotonnière est sans contestation le premier pourvoyeur d'emploi et de revenus sûrs pour les agriculteurs togolais. En effet, principale culture de rente cultivée dans toutes les régions du pays, le coton a un impact important sur l'évolution des exploitations agricoles, sur les revenus monétaires et sur la réduction de la pauvreté en milieu rural. Il est de ce fait un fort support du développement local en permettant la réalisation des infrastructures socio-économiques collectives et individuelles.*

*Bien que la recherche cotonnière togolaise ait mis au point des variétés performantes, la production cotonnière togolaise est soumise à de nombreuses contraintes et difficultés dont les principales sont (i) des conditions pluviométriques très aléatoires, (ii) la sous-utilisation des intrants (engrais, insecticides), (iii) le coût élevé des intrants, (v) le manque de crédit agricole adapté, (iv) la stagnation des rendements depuis 1998 – cette situation a progressivement amené les rendements à l'hectare à stagner puis à décroître passant de 1.300 kg/ha à environ 900 kg/ha, puis à 700 kg/ha (v) mauvais état des pistes, (vi) la dépendance des prix à l'exportation en l'absence d'une transformation locale de la fibre.*

*Conscient de cette situation, le gouvernement togolais, malgré les difficultés, s'est engagé au cours des dernières années dans des réformes visant à consolider le développement de la filière en accroissant le rôle des intervenants privés (producteurs, opérateurs privés, fournisseurs), en ouvrant substantiellement les activités industrielles, commerciales et de transports à des acteurs privés, en améliorant le cadre incitatif pour les producteurs et en leur apportant un appui technique important sur le terrain.*

*Certes les réformes doivent se poursuivre. L'objectif est de renforcer la compétitivité de la filière et assurer son développement à terme grâce à une plus grande implication des producteurs. L'enjeu de la libéralisation du secteur cotonnier est important pour toute l'exploitation agricole. C'est pourquoi il exige qu'on l'aborde avec beaucoup de sérénité. La problématique posée par la réorganisation de la filière tient à la nécessité de la sauvegarde des acquis de la filière cotonnière dans un cadre qui se voudrait plus libéral mais qui doit privilégier les producteurs acteurs essentiels.*

*Toutes les actions identifiées doivent participer à l'amélioration de la production qui devraient à court terme être portée à plus de 200.000 tonnes sans que cela ne fragilise la sécurité alimentaire et l'environnement agro-écologique. Par ses revenus, ses effets induits, l'activité coton doit demeurer un instrument de développement économique et de lutte contre la pauvreté.*

## **I- APERCU SUR LE TOGO**

Le Togo par sa situation géographique, ses ressources humaines et son potentiel économique occupe une place stratégique en Afrique de l'Ouest. D'une superficie de 57.000 km<sup>2</sup>, il compte environ 5 millions d'habitants avec un rythme de croissance d'environ 3 % par an. Bien que disposant de richesses dans le domaine minier dont la plus importante est le phosphate, le Togo est un pays essentiellement agricole.

Il s'étire par le Nord avec une longueur d'environ 600 km, une largeur variant de 45 km à 140 km. Le Togo est soumis à un climat de type intertropical et est caractérisé par deux régimes climatiques :

- Au Sud, un climat de type équatorial avec deux saisons de pluies : une grande de Mars à Juillet et une petite de Septembre à Octobre ;
- Dans la zone septentrionale, il y a une seule saison pluvieuse d'Avril à Septembre.

Le secteur agricole est en plein essor. L'agriculture occupe environ 80 % de la population active et réalise 36% du produit national brut. Le pays est globalement autosuffisant en production vivrière qui permet de couvrir les besoins alimentaires de base de la population. Les principales cultures vivrières sont : le maïs, le sorgho, le mil, le manioc et l'igname. Les cultures de rente sont le coton, le café et le cacao.

Le Togo dispose également d'infrastructures performantes telles que (i) le Port autonome de Lomé qui sert d'instrument de coopération économique sous-régional, (ii) l'Aéroport International de première catégorie, (iii) un réseau de télécommunication performant, (iv) un réseau bancaire dynamique et fiable et (v) une Zone franche qui assure avec efficacité l'installation au Togo des promoteurs et des investisseurs.

## **II- PRINCIPAUX OBJECTIFS VISES PAR LA POLITIQUE DE PRODUCTION COTONNIERE**

Du fait que la plus grande partie de la population défavorisée du pays vit dans les zones rurales, l'objectif global que vise le développement de la culture cotonnière est d'améliorer et de valoriser la production de coton-graine sur toute l'étendue du territoire national. Le but visé est de contribuer à l'amélioration des revenus et à la réduction de la pauvreté dans ces zones en assurant:

- l'accroissement de la productivité et de la production du coton par :
  - la formation et l'appui technique des producteurs et des organisations de producteurs grâce à un encadrement efficace,
  - l'appui à la recherche cotonnière,
- l'approvisionnement en intrants et en matériel, et la récupération des crédits qui y sont liés,
- l'appui à l'amélioration des cultures vivrières en rotation avec le coton,
- la promotion de la traction animale et de la petite motorisation,
- la réalisation et l'entretien des pistes de desserte pour désenclaver les zones cotonnières,
- l'appui à la réalisation d'infrastructures socio-économiques en zones cotonnières,
- l'appui aux Organisations de Producteurs de Coton avec un volet alphabétisation fonctionnelle,

- l'organisation et suivi de la collecte du coton-graine réalisée par les Groupements de Producteurs de Coton (GPC),
- l'évacuation du coton-graine des marchés sur les usines,
- le paiement du coton-graine livré par les GPC,
- l'amélioration de l'efficacité de la commercialisation et de la transformation du coton, y compris la collecte primaire, l'égrenage, le stockage, le transport et l'exportation.

Pour conduire ces actions, l'Etat a créé le 27 Mars 1974, la Société Togolaise du Coton (SOTOCO) placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, et du Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations. Elle opère en partenariat avec les producteurs, les acteurs techniques (services de recherche, de vulgarisation et d'appui technique du Ministère de l'Agriculture, etc.) et les opérateurs économiques (banquiers, fournisseurs d'intrants et de matériels, transporteurs, les services de génie civile et rural, etc.).

### **III- IMPORTANCE DU COTON DANS L'ECONOMIE ET EVOLUTION DE LA PRODUCTION**

Parmi les pays africains, le Togo est l'un des tous premiers à s'engager dans la production du coton. En effet, les premières exportations remontent à 1902 avec à peine 15 tonnes.

Grâce à des actions soutenues de vulgarisation et de conseils techniques, la diffusion des techniques améliorées a rendu les producteurs togolais capables d'obtenir des niveaux de productivité relativement satisfaisants avec des rendements de 1.000 à 1.200 Kg/ha, avec une intégration sans heurt de la culture cotonnière dans les systèmes culturaux existants. Toutefois, la stagnation des rendements constatés ces dernières années réduit la rentabilité de la production au niveau des exploitations agricoles.

Malgré tout, le coton joue un rôle stratégique dans l'économie agricole du Togo. La zone cotonnière couvre 80 % environ du territoire. Aussi, est-elle, en latitude, une des plus étendues de toute l'Afrique de l'Ouest. Du Nord au Sud du pays, la culture couvre une importante diversité de situations naturelles et humaines. Il s'affirme comme la première culture industrielle du Togo et la première culture de rente des exploitations agricoles.

Au Togo, le coton représente la principale source de revenus agricole du pays et contribue pour 50 % à 80% des recettes d'exportation en fonction du niveau de production. Il occupe directement près de 275.000 producteurs et on estime qu'il fait vivre, directement ou non, près de 2,5 millions de personnes sur 5 millions d'habitants. Il est de ce fait un important facteur de lutte contre la pauvreté.

Principale locomotive des cultures vivrières, le coton permet à ces dernières de se développer par le financement de l'achat d'engrais vivriers, le bénéfice de l'arrière effet des engrais coton et l'utilisation de la Culture attelée. Il est également démontré que les producteurs de coton sont en même temps les plus performants en production vivrière grâce à la maîtrise des thèmes techniques.

Grâce à un engouement insufflé aux producteurs par la SOTOCO et l'intérêt que suscite la culture cotonnière en milieu paysan, la production du coton-graine a évolué de 10.736 tonnes en 1974 à 174.000 tonnes en 2004/2005 après avoir atteint la plus haute performance, 187.703 tonnes en 1998/1999.

Cette production a considérablement chuté en 2005/2006 pour ne s'établir qu'à 65.000 tonnes, un niveau jamais atteint depuis les quinze dernières années. Cette contre performance est essentiellement due à une mauvaise pluviométrie, un découragement des producteurs dû au retard persistant dans le versement de leurs revenus coton et la lenteur dans l'évacuation de leur coton-graine 2004/2005.

La culture cotonnière est sans contestation le premier pourvoyeur d'emploi et de revenus sûrs pour les agriculteurs togolais. En effet, principale culture de rente cultivée dans toutes les régions du pays, le coton a un impact important sur l'évolution des exploitations agricoles, sur les revenus monétaires et sur la réduction de la pauvreté en milieu rural. Il est de ce fait un fort support du développement local en permettant la réalisation des infrastructures socio-économiques collectives et individuelles.

#### **IV- LES IMPACTS ECONOMIQUES DU COTON**

Le coton est l'un des produits agricoles qui contribue de manière importante au PIB ; entre 2,4 % et 4% selon les campagnes.

La fibre de coton est le principal produit agricole exporté par le Togo. Les recettes d'exportation provenant de la vente de la fibre se sont élevées au cours de la campagne 1999/2000 à environ 21,7 milliards de FCFA, représentant 60% des exportations agricoles du pays, loin devant le café et le cacao. Il participe ainsi fortement aux recettes fiscales de l'Etat. La fibre de coton est le 2ème produit d'exportation du pays après les phosphates. En outre les retombées de la culture cotonnière sont multiples pour les producteurs et les nombreux opérateurs économiques dont les activités dépendent pour une grande part du coton.

Il est donc indéniable que l'absence du coton dans les exploitations agricoles aura des conséquences néfastes sur l'économie nationale et l'ensemble de l'économie des foyers ruraux. Ces conséquences se traduiront par la fragilisation des productions vivrières qui bénéficient des intrants coton fournis à crédit et de leur arrière-effet, sans oublier les ressources apportées dans le financement des activités et de l'équipement agricole.

En effet, il est également démontré que le coton est la principale locomotive des cultures vivrières. Aussi les producteurs de coton sont-ils en même temps les plus performants en matière de production vivrière grâce à la maîtrise des thèmes techniques. Le coton contribue ainsi à l'entretien de la sécurité alimentaire.

Toutefois la participation du coton au revenu agricole du paysan et à l'économie nationale est fragilisée par la crise que connaît la filière ces dernières années.

#### **V- LA RECHERCHE COTONNIERE**

Elle a permis de créer des variétés à haute potentialité de rendement au champ et à l'égrenage qui ont contribué ainsi à l'accroissement de la production et surtout des rendements au champ. Ces derniers ont été portés de 750 kg/Ha en 1974 à près de 1.500 kg/ha en 2000.

Nombreuses sont les variétés qui, reconnues et appréciées, sont aujourd'hui vulgarisées dans de nombreux pays de la sous-région Ouest Africaine. En outre, la recherche cotonnière a permis de mettre au point un itinéraire technique performant. Les travaux continuent pour l'adapter au contexte des exploitations agricoles qui ne cesse d'évoluer. Le Togo participe aux différents réseaux de recherche de la sous-région.

La réflexion actuellement en cours sur la question du coton génétiquement modifié devra permettre de définir un cadre légal régissant l'introduction, les essais et l'utilisation des plantes génétiquement modifiées.

## **VI- QUALITE ET COMMERCIALISATION DE LA FIBRE**

L'égrenage de coton-graine est assuré par six (6) usines installées sur l'ensemble du territoire : trois (3) pour la SOTOCO et trois (3) pour les privés. Le Togo dispose ainsi d'une capacité d'égrenage d'environ 240.000 tonnes pour une durée d'égrenage de six (6) mois environ. Le coton togolais se porte très bien sur le marché où il est connu et recherché. En effet, la fibre togolaise continue à bien s'écouler sur tous les marchés grâce à sa très bonne qualité.

La fibre togolaise est reconnue comme excellente de par ses caractéristiques techniques notamment le grade, le micronaire et la longueur de la soie. Elle est exportée vers l'Asie 74%, l'Amérique 15%, l'Afrique 5% et l'Europe 5%. En année moyenne, le Togo vend environ 95% de sa production dans les grades qualités supérieures.

L'objectif final visé à court terme est d'éliminer dans le coton les sources de contamination qui subsistent encore malgré la bonne qualité déjà obtenue. La volonté à cet égard est de tendre vers une situation de contamination zéro du coton.

## **VII- LES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS DE COTON**

Des efforts tout particuliers ont été faits en matière d'organisation des producteurs. Ces efforts ont facilité la prise en charge de certaines fonctions essentielles de la filière telles que la commercialisation primaire de coton-graine, la gestion des intrants et dans une moindre mesure le conseil et le suivi opérationnel de la production cotonnière par des équipes spécialisées des groupements.

Par ailleurs, ils mettent en œuvre des activités de développement local, à partir des ressources procurées par les ristournes versées par la SOTOCO pour les services rendus. Ces groupements ont donc simultanément une vocation professionnelle (filrière coton) et une vocation de développement local.

L'action de promotion des groupements est soutenue par un programme d'alphabétisation fonctionnelle. Elle a permis de créer 308 centres dans lesquels sont formés des néo-alphabètes utilisés dans les équipes spécialisées des GPC, constitués en équipes d'achat, de bibliothécaires et d'écrivains ruraux pour la production de journaux en langues locales.

Ces organisations professionnelles représentent un atout considérable pour l'avenir de la filière. Aujourd'hui, le pays compte 3.030 GPC.

Pour faire face à leur participation aux diverses instances d'organisation et de gestion de la filière, les GPC se sont organisés, en 27 Unions Préfectorales de Groupements de Producteurs de Coton (UPGPC) depuis 1995, puis en Unions Régionales de Groupements de Producteurs de Coton (URGPC) en 2004, et en octobre 2005, en Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton du TOGO (FNGPC).

La participation des producteurs aux instances de décision de la filière s'est traduite par la cooptation de deux (2) représentants du Conseil d'Administration de la FNGPC, pour siéger au Conseil d'Administration de la SOTOCO en tant qu'observateurs.

Aujourd'hui, il est important de renforcer les capacités d'organisation et de gestion des Responsables des Organisations des Producteurs de Coton (OPC) par des actions de formation. En outre, il faut assurer leur autonomie en les dotant d'infrastructures, de moyens de déplacement et de moyens de communication et de gestion.

### **VIII- PROBLEMATIQUE DU COTON EN TERMES DE COMPETITIVITE ET DE VULNERABILITE**

La culture du coton est essentiellement pluviale, très peu mécanisée et fait appel à une forte intensité de main d'œuvre. La production est obtenue grâce à la mobilisation quasi-exclusive d'une multitude de petits producteurs dispersés sur l'ensemble de la zone cotonnière. La superficie moyenne annuelle par producteur est de 0,60 ha environ. Aussi, une démobilitation d'une partie de ces petits producteurs vis-à-vis du coton conduit-elle systématiquement à une baisse des superficies et de la production.

Les principaux atouts de la filière cotonnière togolaise sont (i) la compétitivité de sa fibre de coton qui est reconnue comme d'une excellente qualité de par ses caractéristiques techniques - en année moyenne, le Togo vend environ 95% de sa production dans les grades supérieurs de ses qualités-, (ii) une recherche cotonnière performante qui toutefois a besoin de moyens, (iii) une organisation des producteurs (GPC) en voie de renforcement, gérant relativement bien les activités qui sont les leurs.

Bien que la recherche cotonnière togolaise ait mis au point des variétés performantes, la production cotonnière togolaise est soumise à de nombreuses contraintes et difficultés dont les principales sont (i) les conditions pluviométriques très aléatoires, (ii) la sous-utilisation des intrants (engrais, insecticides), (iii) le coût élevé des intrants, (v) le manque de crédit agricole adapté, (iv) la stagnation des rendements depuis 1998 – cette situation a progressivement amené les rendements à l'hectare à stagner puis à décroître passant de 1.300 kg/ha à environ 900 kg/ha, puis aujourd'hui à 700 kg/ha – , (v) le mauvais état des pistes, (vi) la dépendance des prix à l'exportation en l'absence d'une transformation locale de la fibre.

Les menaces qui pèsent lourdement sur la filière sont : (i) la baisse de la fertilité des sols et la dégradation de l'environnement, (ii) la baisse du prix d'exportation et la volatilité des cours.

Il est important de souligner que l'effondrement des cours mondiaux de la fibre depuis quelques années, dû fondamentalement aux fortes subventions accordées aux producteurs dans certains pays riches, couplé avec la parité FCFA/EURO et EURO/DOLLAR ont plongé la filière cotonnière togolaise dans une crise profonde. Les évolutions constatées dans les négociations par les pays africains pour la levée de ces subventions devront rapidement porter leurs fruits si l'on veut éviter aux filières cotonnières africaines les risques de disparition qu'elles courent avec des conséquences importantes en terme d'aggravation de la pauvreté et de désagrégation du tissu économique.

### **IX- ETAT DES REFORMES ET PERSPECTIVES DU SECTEUR COTONNIER**

Le secteur cotonnier togolais a été longtemps, sur le plan économique, très administré.

Conscient de cette situation, le gouvernement togolais, malgré les difficultés, s'est engagé au cours des dernières années dans des réformes visant à consolider le développement de la filière en accroissant le rôle des intervenants privés (producteurs et leurs organisations, opérateurs privés, fournisseurs), en ouvrant substantiellement les activités industrielles, commerciales et de

transports à des acteurs privés, en améliorant le cadre incitatif pour les producteurs et en leur apportant un appui technique important sur le terrain.

Ces réformes se sont traduites notamment par :

- la libéralisation de la commercialisation de fibre, ce qui a encouragé l'installation de sociétés privées dans le domaine de l'égrenage (SICOT, SOPIC, SOCOSA),
- la privatisation du transport des produits (coton-graine, fibre, graines),
- la prise en charge de la collecte de la production et de la gestion des intrants par les organisations de producteurs,
- la structuration des producteurs en organisations professionnelles,
- le désengagement partiel de la SOTOCO des activités d'appui technique aux paysans.

Le coton étant un secteur potentiel qui offre les meilleures perspectives de croissance, le Gouvernement est décidé à poursuivre sans heurt les réformes de manière à renforcer la compétitivité de la filière et assurer son développement à terme.

Toutefois, eu égard aux répercussions négatives que des réformes non maîtrisées peuvent avoir sur les ressources de l'Etat, les revenus des acteurs qui y opèrent et la réduction de la pauvreté, particulièrement en milieu rural, le processus ne pourrait être mené à bien que si une stratégie réaliste et adaptée aux conditions locales est adoptée ; et si des programmes pertinents d'appui aux producteurs sont identifiés et mis en œuvre d'une façon cohérente. Les différentes études prévues permettront de déterminer la stratégie appropriée.

## **9.1- REFORMES INSTITUTIONNELLES**

Le plan d'action envisagé privilégie le maintien et la relance de l'activité de la SOTOCO. Il s'articule autour des volets suivants :

- Restructuration financière de la SOTOCO à travers une intervention appropriée et par une compensation de dettes de l'Etat.
- Mobilisation des ressources financières pour payer les dettes de la SOTOCO particulièrement les arriérés aux producteurs et autres fournisseurs.
- Réduction des coûts de production à tous les niveaux en pratiquant la vérité des prix (prix d'achat et de cession des intrants aux producteurs, prix d'achat du coton-graine en rapport avec les cours mondiaux).
- Réduction substantielle des charges de fonctionnement de la société.
- Instauration d'un mécanisme transparent de fixation du prix du coton graine qui tiendrait compte des fluctuations des cours mondiaux du coton ainsi que du cours de change EUR/USD
- Renforcement des capacités de la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs Coton (FNGPC) et des groupements de base pour une participation effective des producteurs à la gestion de la filière.
- Fixation des modalités de financement de la campagne de production et de commercialisation intégrant (i) les activités d'appui technique au profit des producteurs et

des Organisations de Producteurs de Coton (OPC), (ii) le fonctionnement des OPC, de la Recherche, (iv) les travaux ponctuels de pistes pour l'évacuation du coton.

- Fixation des conditions de réalisation des missions de service d'utilité public (infrastructures sociales, pistes de désertes, etc.) de façon à éviter à la SOTOCO de supporter des charges pour des activités qui ne sont pas de son ressort.
- Elaboration d'un plan d'investissement et négociation de son financement auprès des institutions spécialisées à moyen et long terme pour (i) la construction de magasins silos dans les usines pour mieux gérer les évacuations, (ii) le renouvellement du parc automobile (camions et véhicules légers), etc.
- Mise en place d'un fonds de soutien, géré par les acteurs de la filière (particulièrement les producteurs) pour corriger les fluctuations des cours mondiaux de la fibre et garantir ainsi un revenu stable aux producteurs.
- Engagement de négociations auprès des pays donateurs pour bénéficier des compensations au titre des pertes de recettes d'exportation liées à la chute des cours du coton sur le marché mondial.

## **9.2- AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE**

Malgré un marché mondial de la fibre difficile à maîtriser, la SOTOCO par une action désormais cohérente prévoit de porter à moyen terme la production de coton-graine à environ 250.000 tonnes. Cette augmentation de la production sera organisée autour des éléments essentiels ci-après qui font déjà l'objet d'une attention toute particulière :

- l'amélioration variétale pour la mise au point des semences plus productives au champ et à l'égrenage mais adaptées aux conditions agro-climatiques des régions de production,
- l'amélioration de l'itinéraire technique de production et sa plus grande maîtrise par les producteurs avec un accent sur la lutte contre les parasites,
- le renforcement des capacités et du professionnalisme des organisations de producteurs de coton,
- l'amélioration de la qualité du coton-graine et de la fibre. En effet, aujourd'hui, les exigences qualitatives des clients font que la garde ne doit pas être baissée au niveau de la qualité. En effet, l'évolution technologique des filatures avec une automatisation et des vitesses de plus en plus grandes, fait de l'amélioration de la qualité un enjeu vital pour l'avenir des filières coton en Afrique.

Il est évident que la question du soutien des filières, particulièrement pour sauvegarder les revenus des petits producteurs de coton devient incontournable. L'on devra nécessairement s'orienter vers la mise sur pied d'un mécanisme de garantie et de soutien des prix qui permette de contre carrer la baisse continue et tendancieuse des cours mondiaux de la fibre coton.

Toutes ces améliorations ne seront possibles que si le cours mondial de la fibre se raffermi et si les réformes de la filière s'adaptent aux réalités locales et ne viennent désorganiser la production cotonnière nationale.

Vu que pour l'instant le coton est irremplaçable au niveau des exploitations agricoles, les efforts doivent se poursuivre pour lui apporter toute l'attention méritée. C'est à ce niveau que la contribution financière des bailleurs de fonds et des investisseurs privés est vivement sollicitée pour couvrir les besoins urgents en financement.

## **X- BESOINS URGENTS DE FINANCEMENT**

Les difficultés financières dues à un marché mondial du coton peu favorable, font que la filière souffre d'importants besoins de financement en matière d'investissement de fonctionnement, et de la vétusté des infrastructures. En effet, ce marché n'offre que des prix non rémunérateurs aux producteurs africains pourtant compétitifs au plan des coûts de production à cause de la concurrence déloyale qui leur est livrée sur le marché mondial et des subventions accordées par certains pays riches à leurs producteurs.

Les pistes de production sont défectueuses et n'ont été que peu entretenues depuis des années. Les machines qui servent à égrener le coton sont d'un certain âge et doivent être adaptés aux besoins des filateurs de plus en plus exigeants en matière de qualité, ce qui fait appel à d'importants investissements. En outre le financement de l'approvisionnement en intrants et en matériels nécessaires à la production devient difficile sans oublier la prise en charge des actions d'encadrement technique et de recherche.

Bien que la production togolaise, à l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, soit compétitive et produise un coton de grande qualité, elle risque de rentrer dans une récession irréversible qui sera très dommageable pour l'économie nationale et surtout pour la survie de millions de petits producteurs et d'actifs qui dépendent de cette production.

La survie du coton dépend des soutiens financiers qu'il peut obtenir auprès des bailleurs de fonds et des investisseurs pour permettre aux paysans de tirer des revenus convenables de la production cotonnière. Au vu de ce qui précède, le soutien financier recherché permettra d'une part, de régler les manques à gagner importants que la SOTOCO a enregistré et d'autre part, de redynamiser la production cotonnière afin d'offrir de meilleurs revenus, et services aux producteurs de coton.

**EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA PRODUCTION COTONNIERE TOGOLAISE**

